



BOTOX® et hyperactivité neurogène du détrusor (HND)

Votre médecin vous a prescrit BOTOX® (onabotulinumtoxinA) pour aider à prendre en charge vos symptômes vésicaux. BOTOX agit en affaiblissant temporairement les muscles hyperactifs qui peuvent être à l'origine de mictions fréquentes, de mictions impérieuses ou de fuites d'urine.

Cette brochure a été conçue pour vous aider à en savoir plus sur la façon dont BOTOX peut aider à atténuer les symptômes vésicaux causés par un trouble neurologique (p. ex. sclérose en plaques [SEP], lésion de la moelle épinière, spina bifida).

COMPRENDRE BOTOX

Qu'est-ce que BOTOX?

L'onabotulinumtoxinA (également connue sous la marque Botox®) est un médicament fabriqué à partir d'une toxine qui est produite par une bactérie appelée *Clostridium botulinum*.

Comment BOTOX agit-il?

BOTOX agit en bloquant partiellement les impulsions nerveuses vers un groupe de muscles ou un organe (p. ex. la vessie). **BOTOX diminue les contractions excessives de la vessie.** Le relâchement musculaire est réversible et la durée de l'effet est limitée dans le temps (généralement de 3 à 6 mois).

Lorsqu'il est injecté dans la paroi de la vessie, BOTOX empêche les fuites d'urine causées par des contractions involontaires. Des études ont montré que BOTOX réduit les fuites d'urine chez les patient·e·s atteint·e·s d'une maladie neurologique, telle que la SEP ou une lésion de la moelle épinière.

À quelle fréquence vais-je recevoir mes traitements par BOTOX?

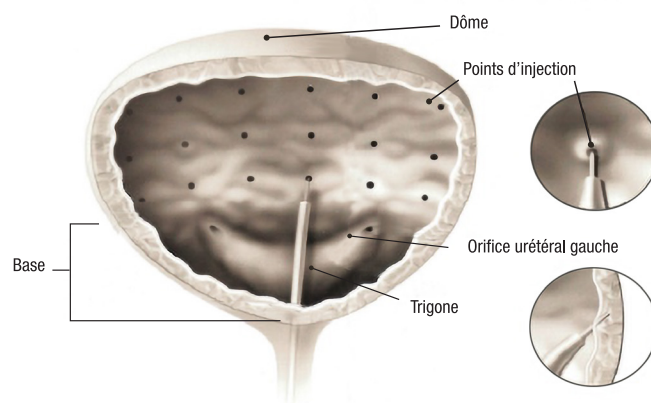
Une amélioration de votre état peut survenir rapidement, dans les 24 à 48 heures suivant l'injection. Le plein effet apparaît généralement au cours des deux premières semaines. Les effets devraient durer jusqu'à 6 mois. Chez certaines personnes, l'effet ne durera que 3 mois, mais chez d'autres, il sera plus durable. Chaque patient·e peut être différent·e.

Il n'y a aucun risque à répéter le traitement par BOTOX. Chez la plupart des patient·e·s, le traitement sera répété tous les 6 mois.

Votre médecin fixera les rendez-vous de traitement à un intervalle qui vous convient.

BOTOX ne doit être administré que par des médecins ayant les qualifications et l'expérience appropriées dans le traitement et l'utilisation de l'équipement nécessaire.

Comment administre-t-on BOTOX?



Votre médecin introduira un petit télescope (appelé cystoscope) dans la vessie. BOTOX est ensuite injecté dans la paroi de la vessie à l'aide d'une très petite aiguille introduite par le cystoscope. L'intervention est généralement réalisée sous anesthésie locale, ce qui signifie que vous serez éveillé·e. L'intervention est très bien tolérée. Dans certains cas, votre médecin peut vous suggérer de subir l'intervention sous sédation/anesthésie générale dans la salle d'opération.

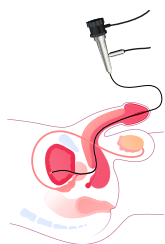
L'image ci-dessus montre la paroi de la vessie et les zones où BOTOX peut être injecté.

L'intervention dans son ensemble dure environ 20 minutes, mais l'injection comme telle dure environ 5 minutes.

BOTOX® et hyperactivité neurogène du détrusor (HND)



Insertion du cystoscope
dans la vessie chez
la femme



Insertion du cystoscope
dans la vessie chez
l'homme

Comment planifie-t-on les séances de traitement suivantes?

Votre médecin fixera un rendez-vous de suivi après la première injection. Il vous demandera peut-être de vous présenter à ce rendez-vous avec une vessie pleine afin de pouvoir examiner la vidange de votre vessie après l'intervention (débit urinaire et échographie vésicale). Votre médecin déterminera s'il faut répéter le traitement dans votre cas. Les séances de traitement suivantes peuvent être planifiées en fonction de la façon dont vous avez réagi à l'injection précédente et de votre état neurologique sous-jacent.

Vous et votre médecin déciderez de l'intervalle et de la dose de BOTOX qui conviennent le mieux à votre problème de vessie.

Si vous estimez que l'effet de BOTOX n'est pas optimal, informez-en votre médecin.

Devrai-je être cathétérisé-e après l'injection de BOTOX?

La rétention d'urine (incapacité d'uriner) est une complication qui survient rarement après une injection de BOTOX soit chez 1 à 5 % des patient•e•s. Dans de tels cas, un mince tube appelé *cathéter* est inséré dans la vessie par l'urètre afin de vider la vessie. Si vous pratiquez déjà l'autocathétérisme avant l'intervention, cela ne pose aucun risque. Votre médecin peut vous demander d'apprendre à vous cathétériser vous-même avant l'intervention s'il ou elle craint que vous ne puissiez pas uriner.

À PRENDRE EN CONSIDÉRATION AVANT LE TRAITEMENT

Quand ne faut-il pas utiliser BOTOX?

Il ne faut pas utiliser BOTOX dans les cas suivants :

- Vous êtes allergique ou présentez une hypersensibilité à tout ingrédient du produit.
- Vous présentez une infection des voies urinaires.
- Vous avez un trouble musculaire dans toute autre partie du corps, y compris une myasthénie grave, un syndrome myasthénique de Lambert-Eaton (SMLE) ou une sclérose latérale amyotrophique (SLA).
- Vous n'êtes pas disposé•e à entreprendre un cathétérisme ou êtes dans l'incapacité de le faire.
- Vous êtes enceint•e ou vous allaitez.

Si vous prenez des médicaments qui éclaircissent le sang (p. ex. aspirine, clopidogrel, warfarine, rivaroxaban), vous devez demander à votre médecin de vous indiquer si vous devez interrompre la prise de ces médicaments avant l'intervention.

Informez votre médecin si vous recevez des traitements par BOTOX pour toute autre maladie.



BOTOX® et hyperactivité neurogène du détrusor (HND)

EFFETS SECONDAIRES POTENTIELS

Quels effets secondaires sont associés au traitement par BOTOX?

Les effets secondaires courants qui ont été rapportés après une injection de BOTOX incluent les suivants :

- Légère sensation de brûlure lors de la miction
- Saignement
- Infection des voies urinaires
- Incapacité de vider la vessie
- Faiblesse musculaire
- Spasmes musculaires
- Fatigue
- Problème de sommeil (insomnie)
- Constipation

N'oubliez pas que ce ne sont pas là tous les effets secondaires que vous pourriez présenter pendant votre traitement par BOTOX. Assurez-vous de parler à votre médecin de tout effet secondaire que vous pourriez présenter.



FOIRE AUX QUESTIONS

Quand puis-je mettre fin à mon traitement par BOTOX?

Vous pouvez arrêter votre traitement par BOTOX à tout moment. Les symptômes vésicaux reviendront à ce qu'ils étaient avant le début du traitement par BOTOX.

Y a-t-il quelque chose que je dois mentionner à mon médecin pendant mon traitement par BOTOX?

Informez votre médecin si vous présentez des effets secondaires graves après le traitement, comme une infection des voies urinaires ou une incapacité à vider votre vessie, et si vous éprouvez des difficultés à uriner, car un cathétérisme peut être nécessaire.

Informez votre médecin si vous éprouvez des difficultés à avaler des aliments, à parler ou à respirer pendant le traitement par BOTOX, car cela pourrait être lié à la dose. Les difficultés à avaler des aliments, allant de très légères à graves, peuvent persister pendant 2 à 3 semaines après l'injection, voire plus longtemps.

Vous devez également informer votre médecin de tout autre médicament, y compris ceux que vous avez achetés à la pharmacie, au supermarché ou dans un magasin de produits naturels. En effet, certains médicaments peuvent interagir avec BOTOX.



Suite à la page suivante

BOTOX® et hyperactivité neurogène du détrusor (HND)

Comment puis-je suivre l'évolution de ma maladie?

Il peut être utile de tenir un journal pour noter le nombre d'épisodes d'incontinence que vous avez chaque semaine. Transmettez les résultats à votre médecin pour l'aider à suivre l'évolution de votre état.

Puis-je être traité-e par BOTOX pour une incontinence urinaire associée à un trouble neurologique si je reçois déjà des traitements par BOTOX pour une autre raison?

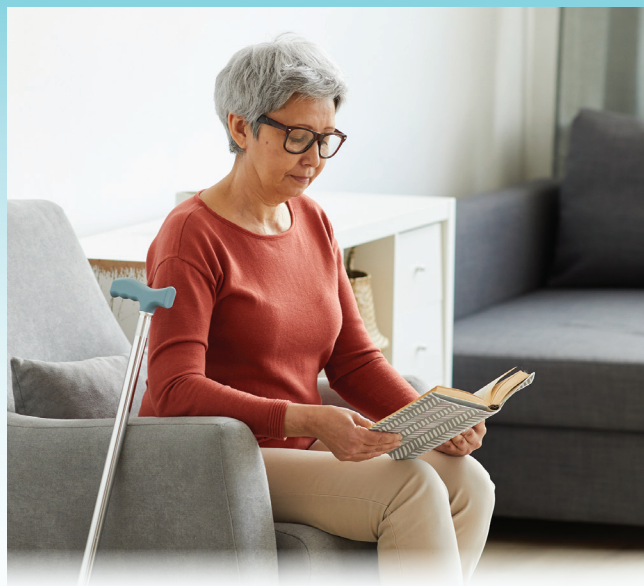
Il est important de mentionner à votre médecin si vous recevez BOTOX pour traiter d'autres problèmes de santé.

BOTOX est-il associé à des interactions médicamenteuses potentielles?

Oui. L'effet de BOTOX peut être amplifié par certains types d'antibiotiques comme les aminoglycosides (p. ex. streptomycine, tobramycine, néomycine, gentamicine, nétilmicine, kanamycine, amikacine), la spectinomycine, les polymyxines, les tétracyclines, la lincomycine ou tout autre médicament qui interfère avec la communication entre les nerfs et les muscles.

BOTOX est-il couvert par les régimes publics ou privés d'assurance médicaments?

BOTOX peut être couvert par votre régime provincial d'assurance médicaments ou un régime d'assurance privé. Parlez-en à votre médecin pour savoir si le coût de BOTOX peut être remboursé dans votre cas.



AUTRES RESSOURCES

Pour plus d'information au sujet de l'incontinence urinaire associée à un trouble neurologique, visitez les sites Web suivants :

Association des urologues du Canada
cua.org

The Canadian Continence Foundation (TCCF)
canadiancontinence.ca
(en anglais seulement)

International Continence Society
ics.org
(en anglais seulement)

Cette publication est produite par

Canadian Urological Association
The Voice of Urology in Canada



Association des Urologues du Canada
La voix de l'urologie au Canada

Cette publication est approuvée par



ASSOCIATION DES
UROLOGUES
DU QUÉBEC

Les informations présentées dans cette publication ne visent pas à remplacer une opinion médicale ni à se substituer à la consultation d'un-e médecin qualifié-e. L'Association des urologues du Canada décline toute responsabilité, légale ou autre, causée de quelque façon que ce soit, incluant la négligence, pouvant découler des informations contenues ou référencées dans cette brochure.

© 2025. Association des urologues du Canada. Tous droits réservés.

cua.org